

Rôle d'équipage

Poste : SECOND CAPITAINE

Employeur : Delmas Vieljeux

Hiérarchie : Officier de la marine marchande. Reçoit des ordres du commandant. A l'autorité sur l'équipe pont : officiers, maîtres et matelots.



Missions : Le second capitaine est l'adjoint direct du commandant pour tout ce qui concerne le service " pont ". Il assure des quarts et il est responsable :

- Du chargement
- De l'organisation du travail du service pont.
- De toute la sécurité en général : incendie, abandon, assèchement. Il met en œuvre des exercices réguliers de sécurité préventifs « type exercice d'abandon, feu, voie d'eau » afin d'entraîner et de familiariser l'équipage aux équipements extincteurs baleinière...
- De la manœuvre du navire et de la veille.
- Il assure la conduite de la baleinière ou du canot pneumatique (les dernières années) lors des relèves de courrier et de l'assistance médicale.

Surnommé le « chien du bord ». Plusieurs explications sont avancées : à cause de la pénibilité des horaires, parce qu'il "furète" dans tout le navire, parce qu'il surveille tout et en permanence ou parce qu'il est corvéable à merci..
On s'adresse à lui en l'appelant « Capitaine ».

Lieu de travail : Le pont, la passerelle, son bureau.

Organisation et conditions de travail : Il assure son quart de 8h à 12h et de 20h à 24h.

Cabine : Pont E. cabine individuelle, avec un bureau.

Salle à manger : Pont E. Salon du commandant avec le chef de mission météo, le chef mécanicien et le médecin. Ils sont servis par le maître d'hôtel.

ALORS, RACONTE !

Les textes ci-dessous ont été écrits d'après les témoignages collectés dans le cadre du projet culturel du Musée Maritime « Alors Raconte » sur la mémoire des gens de mer.

« Responsable de la sécurité »

« Le second capitaine était responsable de la sécurité incendie, de la procédure en cas d'abandon du navire. . On organisait des exercices sécurité à bord (simulation incendie, avarie de barre, homme à la mer...) pour entraîner l'équipage et tester le matériel sécurité. En cas de nécessité, nous devions préparer les bordées. Des panneaux dans les coursives récapitulaient le déroulement de ces procédures. On devait faire des stages de sécurité à terre ».